

Communiqué de presse

Fribourg, le 1^{er} avril 2019

Comptes 2018 : des résultats maîtrisés de bon augure pour PF17

Le PDC cantonal salue des comptes 2018 équilibrés avec un excédent de revenus de 1.7 millions de francs, un excellent niveau d'autofinancement et des provisions financières de près de 70 millions de francs. Celles-ci vont pour l'essentiel à la nécessaire réforme fiscale (PF 17), à l'assainissement de la Caisse de prévoyance du personnel et à l'HFR.

Conseiller d'Etat en charge des finances, Georges Godel a annoncé ce matin des comptes positifs pour 2018. Le parti démocrate-chrétien relève en particulier les revenus fiscaux à la hausse ainsi que des revenus extérieurs au canton plus importants qu'escomptés, telle que la part au bénéfice de la BNS pour 49.3 millions de francs.

Le PDC réclame depuis plusieurs années davantage d'investissements, notamment dans la formation ; le parti salue ainsi l'augmentation du personnel dans ce domaine. Toutefois, et même si les investissements globaux sont supérieurs à ceux de 2017, ils restent, une fois de plus, clairement en dessous du budget (env. – 10%). Il est primordial que le Conseil d'Etat veille à ce que les montants votés soit utilisés conformément au budget.

Le montant des provisions est un signal fort indiquant que la réforme fiscale (PF 17), projet aux enjeux majeurs pour l'avenir de Fribourg, sera possible sans dommage pour la santé financière du canton et sans diminution de prestations.

Le PDC est en l'état encore favorable aux différentes provisions inhérentes aux grands projets de la législature. A terme toutefois, cela ne saurait être une solution car il est indispensable que l'effort cantonal soit correctement réparti dans le temps afin que chaque génération participe à l'effort financier du ménage cantonal.

Personne de contact :

Hubert Dafflon, chef de groupe PDC au Grand Conseil, 079 247 23 40